

Québec, le 1^{er} février 2011

Monsieur Chuck Strahl
Ministre des Transports
Transports Canada
Tower C, 330 Sparks Street
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Propriété étrangère et autres enjeux

Monsieur le Ministre,

L'Association québécoise du transport aérien (AQTA) est un organisme à but non lucratif regroupant plus de 150 membres. Nous représentons les aéroports, les exploitants d'avions et d'hélicoptères, les centres de formation en pilotage, les fournisseurs de produits et services, les organismes de maintenance et de certification ainsi que des professionnels de l'industrie du transport aérien. Depuis maintenant 35 ans, notre mission est de promouvoir et protéger les intérêts de l'industrie en transport aérien et d'assurer son développement.

Nous désirons porter à votre attention une problématique d'actualité qui inquiète particulièrement nos membres. Nous sommes préoccupés par l'exemption qui est attribuée, depuis 1999, à l'entreprise *Alpine Helicopters Ltée* et à l'avantage concurrentiel qu'une telle exemption peut procurer. Nous reconnaissons l'apport de la propriété étrangère aux entreprises canadiennes. Cependant, nous désirons souligner que cette dernière doit permettre de conserver un environnement économique concurrentiel et équitable. Nous croyons qu'il est du devoir du gouvernement d'encadrer cette pratique afin de faire en sorte qu'aucune exemption ne donne un avantage concurrentiel exclusif à une entreprise. En ce sens, nous joignons notre voix à celle des autres associations canadiennes de notre industrie et souhaitons qu'une solution à cette problématique puisse être appliquée.

... 2

Nous désirons vous rencontrer afin de discuter de ce dossier et également aborder d'autres enjeux qui touchent notre industrie. À l'heure actuelle, l'association se penche sur plusieurs dossiers qui mériteraient certainement votre attention telle que les systèmes de gestion de la sécurité, la formation de la relève, les aéroports en régions urbaines, les transporteurs illégaux et bien d'autres.

Cette rencontre pourrait d'ailleurs avoir lieu à Gatineau lors de la 35^e édition de notre congrès annuel qui se tiendra les 16, 17 et 18 mars prochain. Près de 300 intervenants de l'industrie du transport aérien y seront réunis. Il pourrait s'agir d'une excellente opportunité pour vous de rencontrer nos membres et de partager votre vision du transport aérien avec eux.

Nous vous remercions de l'attention que vous accordez aux intérêts de l'industrie du transport aérien ainsi qu'aux questions soulevées par l'AQTA et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président-directeur général,



Marco Prud'Homme

p.j. Liste des membres de l'AQTA
Information sur le congrès